AR Prefecture

024-200040400-20230131-2023_11-DE
Reçu le 08/02/2023

2023/11 du 31/01/2023

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le 31 janvier 2023, le conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de saint Paul de Lizonne sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 24 janvier 2023 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	49	Allain Tricoire – Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Christine Berthé – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Yves Mahaud – Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent Catherine Esculier – Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuill – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Gérard Caignard – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Philippe Dubourg – Priça Mortier - Pierre Janaillac – Edwige Badel – Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye – Régis Defraye – Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Thomas Bernard (Commune de Chapdeuil)
Titulaires absents	9	Lisa Boyer – Corinne Ducoup – Philippe Boismoreau – Joël Constant – Dominique Caillou – Pierre Guigné – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand
Procurations	5	Philippe Boismoreau à Yves Mahaud Joël Constant à Bruno Limerat Dominique Caillou à Nicolas Platon Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janaillac

AR Prefecture

024-200040400-20230131-2023_11-DE
Reçu le 08/02/2023

DELIBERATION N° 2023 /11 : (Code Nomenclature /751)
DATE : 31 janvier 2023
RAPPORTEUR : Francis lafaye
OBJET : Attribution d'une subvention au titre du Programme d'intérêt Général (PIG)

La CCPR en coordination avec la Communauté de Communes du Pays de St Aulaye, a prorogé son dispositif d'aide à l'habitat, le PIG jusqu'au 31 décembre 2022.

Etant en charge du groupement de commande dans le cadre de ce dispositif, elle doit valider le versement des subventions aux propriétaires effectuant des travaux d'amélioration énergétique et ou d'adaptation de l'habitat.

Le conseil communautaire à l'unanimité accepte de se prononcer sur le versement de la subvention des propriétaires ayant terminé leurs travaux.

Ils ont perçu l'aide de l'Anah, il convient désormais de leur verser la subvention qui leur a été attribuée au dépôt de leur dossier et qui a été validée en comité de pilotage du PIG.

Nom Prénom	*Commune*	Nature des travaux	*Montant TTC des travaux*	*Subvention ANAH*	*Autre*	*Subvention CDC*
DUBOIS Denys	La Tour Blanche -Cercles	Travaux d'adaptation de la salle de bain	3 842€	1 684€		87.30€

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 55
Votes contre :0
Abstentions :0

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Le Président de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Le secrétaire de séance du 31 janvier 2023
Jean-Marcel Beau

Signé électroniquement le 07/02/2023 à 18:27
par Didier BAZINET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBERAC